



Assemblée générale

Distr. limitée
13 septembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session
Troisième Commission

Organisation des travaux de la Troisième Commission

Note du Secrétariat

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. Les questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Troisième Commission seront indiquées dans la lettre que le Président de l'Assemblée adressera au Président de la Commission (A/C.3/54/1). On trouvera des informations générales sur ces questions dans la liste annotée (A/54/100).

Programme de travail

2. Le projet de programme de travail (voir annexe) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, des dispositions concernant l'organisation prises par l'Assemblée au début de la session en cours, de ses résolutions et décisions sur la rationalisation de ses travaux et de ceux de la Troisième Commission, du calendrier des réunions intergouvernementales et de la disponibilité de la documentation, ainsi que de l'expérience acquise en matière d'utilisation des services de conférence.

3. Conformément au souhait de la Commission, une séance de questions-réponses sera organisée avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat, les rapporteurs spéciaux et les représentants spéciaux sur les questions relatives aux droits de l'homme, une fois que ceux-ci auront présenté leurs rapports au titre du point 116 c). Il convient également de noter que pour ce qui est du point 116, les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas a) et d), qui doivent être examinés séparément et qu'elles pourront faire deux déclarations au titre des alinéas b), c) et e), sans faire deux déclarations sur un même alinéa.

Liste des documents

4. L'attention des membres de la Commission est appelée sur l'état d'avancement de la documentation soumise au titre des divers points de l'ordre du jour renvoyés à la Troisième Commission (A/C.3/54/L.1/Add.1). Étant donné qu'il est d'une importance critique que les documents paraissent dans les délais requis, ce document sera révisé pour actualiser les informations qu'il contient.

Durée des interventions

5. Conformément à la pratique établie, la Commission a décidé de limiter la durée des interventions sur tous les points de l'ordre du jour. Pour les déclarations faites dans le cadre du débat général sur les divers points, le temps de parole est limité à sept minutes pour les délégations et 15 minutes pour les représentants de groupes de délégations. La durée des interventions des fonctionnaires du Secrétariat est également limitée à sept minutes, à l'exception des rapports oraux. Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale, les jours où il y a deux séances, consacrées à l'examen d'une même question, les délégations exercent leur droit de réponse en fin de journée. Le temps de parole est limité à cinq minutes pour la première intervention faite dans l'exercice du droit de réponse, et à trois minutes pour la seconde.

Services de conférence et dispositions concernant les séances

6. Sauf indication contraire, les séances du matin commenceront à 10 heures et celles de l'après-midi à 15 heures. L'Assemblée générale rappelle aux délégations l'extrême importance de la ponctualité en vue d'assurer une organisation efficace et ordonnée des travaux et de permettre à l'Organisation de faire des économies. Comme l'Assemblée l'a décidé, la disposition exigeant qu'au moins un quart des membres de la Commission soient présents pour que le Président puisse déclarer la séance ouverte et permettre le déroulement du débat a été levée.

Contrôle et limitation de la documentation

7. L'attention de la Commission est appelée sur la résolution 50/206 C de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1995, concernant le contrôle et la limitation de la documentation. Le Secrétariat insiste en particulier sur les paragraphes 6, 7 et 8 de cette résolution, dans lesquels l'Assemblée prie, entre autres, les membres de tous les organes intergouvernementaux de faire preuve de retenue lorsqu'ils présentent des propositions prévoyant l'établissement de nouveaux rapports.

Rapport du Conseil économique et social

8. Il est rappelé à la Commission que, conformément à une décision de l'Assemblée générale, les chapitres du rapport du Conseil économique et social (A/54/3) seront examinés à la fois en conjonction avec la documentation prévue au titre d'autres points de l'ordre du jour et au titre du point 12.

Conclusion des travaux de la Commission

9. Compte tenu du nombre de séances allouées à la Troisième Commission et des décisions antérieures de l'Assemblée générale, il est proposé que la Commission fixe la date du 19 novembre pour l'achèvement de ses travaux.

Annexe

Programme de travail de la Troisième Commission

Programme

Documentation

Mardi 14 septembre

(Séance plénière de l'Assemblée générale)
Séances consécutives des grandes commissions pour élire leur président

Mardi 21 septembre

15 heures Élection du Bureau et organisation des travaux

Semaine du 4 au 8 octobre

Mercredi 6 octobre

10 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur le point 107 :

Point 106 Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Section pertinente du rapport du Conseil économique et social pour 1999 (A/54/3)

Rapport du Secrétaire général sur le statut et le rôle des coopératives au regard des nouvelles tendances économiques et sociales (A/54/57)

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà (A/54/59)

Rapport d'activité présenté par le Secrétaire général de l'ONU et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les progrès accomplis vers l'éducation pour tous : examen en l'an 2000 (A/54/128-E/1999/70)

Rapport du Secrétaire général, établi en coopération avec le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les moyens qui permettraient de réaliser effectivement l'objectif de l'éducation pour tous (A/54/128-E/1999/70)

Rapport du Secrétaire général sur l'Année internationale des personnes âgées, 1999 (A/54/268)

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à l'Année internationale de la famille (A/54/256)

Note du Secrétaire général concernant la Déclaration de Lisbonne sur les politiques et programmes en faveur de la jeunesse (A/54/62)

<i>Programme</i>	<i>Documentation</i>
13 heures Clôture de la liste des orateurs pour le point 106	
Jeudi 7 octobre	
10 heures	
Point 106 Débat général (suite)	
Vendredi 8 octobre	
10 heures et 15 heures	
Point 106 Débat général (fin)	
18 heures Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs au point 106	
Semaine du 11 au 15 octobre	
Lundi 11 octobre	
15 heures	
Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général sur le :	
Point 109 Promotion de la femme ^a	Sections pertinentes du rapport du Conseil économique et social pour 1999 (A/54/3)
	Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sur les travaux de ses vingtième et vingt et unième sessions (A/54/38/Rev.1)
	Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (A/54/123-E/1999/66)
	Rapport du Secrétaire général sur l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
	Rapport du Secrétaire général sur la violence à l'égard des travailleuses migrantes (A/54/342)
	Rapport du Secrétaire général sur les pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des filles (A/54/341)
	Rapport du Secrétaire général relatif à l'état de la Convention sur toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (A/54/224)
	Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes au Secrétariat
	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection sur l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (A/54/156-E/1999/102 et A/54/156/Add.1-E/1999/102/Add.1)
	Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (A/54/225)

Programme

Documentation

<i>Point 110</i>	Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes ^a	Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et sur l'application intégrale de la Déclaration et Programme d'action de Beijing (A/54/264)
18 heures	<i>Clôture de la liste des orateurs pour les points 109 et 110</i>	Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Commission de la condition de la femme constituée en Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée «Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI ^e siècle» sur les travaux de sa deuxième session (E/1999/60)
<i>Mardi 12 octobre</i>		
10 heures et 15 heures	<i>Points 109 et 110</i>	
	Débat général (<i>suite</i>)	
<i>Mercredi 13 octobre</i>		
10 heures et 15 heures	<i>Points 109 et 110</i>	
	Débat général (<i>suite</i>)	
<i>Jeudi 14 octobre</i>		
15 heures	<i>Points 109 et 110</i>	
	Débat général (<i>fin</i>)	
18 heures	<i>Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs aux points 109 et 110</i>	
<i>Vendredi 15 octobre</i>		
10 heures et 15 heures	Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général sur le :	
	<i>Point 107</i> Prévention du crime et justice pénale ^b	Section pertinente du rapport du Conseil économique et social pour 1999 (A/54/3) Rapport du Secrétaire général sur les mesures de prévention du crime et de justice pénale visant à éliminer la violence contre les femmes (A/54/69-E/1999/8)
		Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs du dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants et le renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier de ses moyens de coopération technique (A/54/289)
		Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants
	<i>Point 108</i> Contrôle international des drogues ^b	Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre des conclusions de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale et sur l'application de sa résolution 53/115 (A/54/186)
13 heures	<i>Clôture de la liste des orateurs pour les points 107 et 108</i>	

Semaine du 18 au 22 octobre*Lundi 18 octobre*

15 heures

Points 107 et 108 Débat général (suite)*Mardi 19 octobre*

10 heures et 15 heures

Points 107 et 108 Débat général (suite)*Mercredi 20 octobre*

10 heures

Points 107 et 108 Débat général (fin)13 heures *Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs aux points 107 et 108**Jeudi 21 octobre*

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec les Rapporteurs spéciaux et débat général sur le :

Point 114^s Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Section pertinente du rapport du Conseil économique et social pour 1999 (A/54/3)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/54/18)

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (A/54/299)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines de racisme et de discrimination raciale

Point 115^s Droit des peuples à l'autodétermination

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination (A/54/327)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (A/54/326)

13 heures *Clôture de la liste des orateurs pour les points 114 et 115**Vendredi 22 octobre*

10 heures

Points 114 et 115 Débat général (suite)

Semaine du 25 au 29 octobre*Lundi 25 octobre*

15 heures

Point 114 et 115 Débat général (fin)18 heures *Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs aux points 114 et 115**Mardi 26 octobre*

Pas de séances

Mercredi 27 octobre

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général sur le :

Point 112 Promotion et protection des droits de l'enfant

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant (A/54/265)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Représentant spécial sur la protection des enfants touchés par les conflits armés

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial chargé d'examiner les questions se rapportant à la vente d'enfants, à la prostitution d'enfants et à la pornographie impliquant des enfants

13 heures *Clôture de la liste des orateurs pour le point 112**Jeudi 28 octobre*

10 heures et 15 heures

Point 112 Débat général (suite)*Vendredi 29 octobre*

10 heures

Point 112 Débat général (fin)13 heures *Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs au point 112***Semaine du 1er au 5 novembre***Lundi 1er novembre*

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires et débat général sur le :

Point 113 Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones

Rapport du Secrétaire général sur le programme d'activités de la Décennie

13 heures *Clôture de la liste des orateurs pour le point 113*18 heures *Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs au point 113**Mardi 2 novembre*

15 heures Déclarations liminaires et débat général sur le :

Programme	Documentation
<i>Point 116 a)</i> ^{d, e} Questions relatives aux droits de l'homme : application des instruments relatifs aux droits de l'homme	Sections pertinentes du rapport du Conseil économique et social pour 1999 (A/54/3) Rapport du Comité des droits de l'homme (A/54/40) Rapport du Comité contre la torture (A/54/44)
<i>Point 116 a)</i> ^{d, e} Questions relatives aux droits de l'homme : application des instruments relatifs aux droits de l'homme	Rapport du Secrétaire général sur l'état du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et des protocoles facultatifs se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (A/54/277)
<i>Point 116 a)</i> ^{d, e} Questions relatives aux droits de l'homme : application des instruments relatifs aux droits de l'homme	Rapport du Secrétaire général relatif à l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille
<i>Point 116 a)</i> ^{d, e} Questions relatives aux droits de l'homme : application des instruments relatifs aux droits de l'homme	Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/54/189)
<i>Point 116 a)</i> ^{d, e} Questions relatives aux droits de l'homme : application des instruments relatifs aux droits de l'homme	Rapport du Secrétaire général sur les opérations du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/54/177)
<i>Point 116 a)</i> ^{d, e} Questions relatives aux droits de l'homme : application des instruments relatifs aux droits de l'homme	Note du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage
18 heures Clôture de la liste des orateurs pour le point 116 a)	
Mercredi 3 novembre	
10 heures	
<i>Point 116 a)</i> Débat général (fin)	
13 heures	
Heure limite de dépôt des propositions relatives au point 116 a)	
Jeudi 4 novembre	
10 heures et 15 heures	
Déclarations liminaires, dialogue avec le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et avec les rapporteurs et représentants spéciaux et débat général sur le :	
<i>Point 116 b)</i> ^{a, e} Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales	Rapport du Secrétaire général sur la promotion efficace de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (A/54/303) Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme

- Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation
- Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs
- Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et le terrorisme
- Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales (A/54/222 et Add.1)
- Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Cambodge
- Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (A/54/216)
- Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Plan d'action en vue de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, 1995-2004 (A/54/318)
- Rapport du Secrétaire général sur les activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (A/54/317)
- Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (A/54/319)
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture concernant la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition (A/54/137)
- Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur les activités de l'Opération sur le terrain pour les droits de l'homme au Rwanda
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Représentant spécial pour le Rwanda
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Iraq
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'expert indépendant sur les droits de l'homme en Haïti
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans la République démocratique du Congo
- Point 116 c)^{d, e}* Situation relative aux droits de l'homme et rapport des rapporteurs et représentants spéciaux

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des Rapporteurs spéciaux concernant une mission conjointe dans la République démocratique du Congo

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Nigéria

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans la République de Bosnie-Herzégovine, la République de Croatie et la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Kosovo

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Soudan

Note du Secrétaire général transmettant une note concernant les droits de l'homme dans le sud du Liban et la Bekaa occidentale (A/54/188)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire aux droits de l'homme

Rapport du Haut Commissaire aux droits de l'homme (A/54/36)

Point 116 d)^{d, e} Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Point 116 e)^{d, e} Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

13 heures Clôture de la liste des orateurs pour les points 116 b) à e)

Vendredi 5 novembre

10 heures et 15 heures

Points 116 b) à e) Dialogue avec les rapporteurs et représentants spéciaux et débat général (suite)

Semaine du 8 au 12 novembre*Lundi 8 novembre*

10 heures et 15 heures

Points 116 b) à e) Débat général (suite)*Mardi 9 novembre*

10 heures et 15 heures

Points 116 b) à e) Débat général (suite)*Mercredi 10 novembre*

10 heures et 15 heures

Points 116 b) à e) Débat général (suite)*Jeudi 11 novembre*

10 heures et 15 heures

Points 116 b) à e) Débat général (fin)18 heures *Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs aux points 116**b), c), d) et e)**Vendredi 12 novembre*

10 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et débat général sur le :

Point 111 Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitairesRapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (A/54/12 et Add.1)
Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (A/54/285)

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacements involontaires et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (A/54/286)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

13 heures *Clôture de la liste des orateurs pour le point 111*

Semaine du 15 au 19 novembre*Lundi 15 novembre*

15 heures

Point 111 Débat général (*suite*)*Mardi 16 novembre*

10 heures et 15 heures

Point 111 Débat général (*suite*)*Mercredi 17 novembre*

10 heures

Point 111 Débat général (*fin*)13 heures *Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs au point 111*15 heures *Décisions sur les projets de proposition en suspens**Jeudi 18 novembre*10 heures et 15 heures *Décisions sur les projets de proposition en suspens**Vendredi 19 novembre*

10 heures et 15 heures

Point 12 Rapport du Conseil économique et social

Rapport du Conseil économique et social pour 1999 (A/54/3)

Clôture des travaux de la Troisième Commission

- ^a Il est proposé d'examiner ensemble les points 109 et 110; les délégations pourront, si elles le désirent, faire deux déclarations distinctes, une sur chaque point.
- ^b Il est proposé d'examiner ensemble les points 107 et 108; les délégations pourront, si elles le désirent, faire deux déclarations distinctes, une sur chaque point.
- ^c Voir décision 52/428 de l'Assemblée générale; les points 114 et 115 seront examinés ensemble; les délégations pourront, si elles le désirent, faire deux déclarations distinctes, une sur chaque point.
- ^d Voir décision 53/434 de l'Assemblée générale; les alinéas a) et d) seront examinés séparément; les alinéas b), c) et e) doivent être examinés ensemble.
- ^e Voir décision 53/434 de l'Assemblée générale; les délégations pourront faire une déclaration au titre des alinéas a) et d) et deux déclarations au titre des alinéas b), c) et e) sans faire deux déclarations sur un même alinéa.